

CAPa « métiers de l'agriculture » En alternance ou en apprentissage – niveau 3	
Public concerné	Après une classe de 3 ^{ème} . Avoir 16 ans révolus ou 15 ans et 3 ^{ème} effectuée en totalité. Avoir 30 ans maximum.
Prérequis, modalités et délai d'accès	Accessible aux personnes en situation de handicap et plusieurs dates d'entrées possibles (nous consulter) ; possibilité de valider par blocs de compétences. Admission après un entretien individuel et examen du dossier scolaire.
Présentation générale	La formation CAPa « métiers de l'agriculture » s'adresse à des jeunes intéressés par l'agriculture en général : grandes cultures, élevages, conduite matériel, maraichage...
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • D'évolution : Le titulaire du CAPa « métiers de l'agriculture » doit être capable de conduire du matériel en toute sécurité et le mettre en route. Il doit également être capable d'effectuer de petites réparations courantes. • Pédagogiques : Le titulaire du CAPa « métiers de l'agriculture » doit acquérir la théorie sur l'agronomie et l'écologie, la mécanique de base, les cultures et l'élevage.
Contenu de la formation	<p>Programme détaillé :</p> <p><u>Domaines généraux</u> : français (60h), mathématiques et informatique (60h), histoire-géographie (60h), anglais (26h), EPS et bio-humaine (62h). <u>Domaines technologiques et professionnels</u> : SESG (48h), agroéquipement (60h), productions végétales (300h) et productions animales (206h). Le programme se déroule sur 2 ans en modularisation.</p>
Modalités pédagogiques	<p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la formation alterne séances de cours et séances de TP, TD et exercices. • Supports pédagogiques variés : photocopies, fichiers informatiques, interventions. • Matériel de vidéo projection : chaque salle est équipée d'un TBI. • Plateaux techniques : séances de conduite techniques de vente et relation clientèle dans une salle réservée à cet effet. <p>Modalités : La formation alterne un présentiel de 13 semaines par an et des périodes en entreprise.</p>
Compétences / Capacités professionnelles visées	<p>Capacités générales : CG1 : agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux. CG2 : mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle. CG3 : interagir avec son environnement social.</p> <p>Capacités professionnelles : CP4 : réaliser des travaux mécanisés des cultures. CP5 : réaliser des observations et des opérations d'entretien des cultures et de préservation des sols. CP6 : effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments.</p>
Durée	Durée totale : 26 semaines sur 2 ans soit 910h. Durée hebdomadaire : 35h. Durée en alternance : 67 semaines en entreprise.
Dates d'entrée	Septembre à décembre ou autres dates en fonction du positionnement réalisé.
Lieu	MFR du Vendômois 15, chemin de Moncé 41100 St Firmin des Prés.

<p>Coût par participant</p>	<p>Dépenses à envisager pour estimer le coût :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépenses « formation » : le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise. • Dépenses « hébergement-restauration » : les frais de pension s'élèvent à 845€ par an pour un interne et 325€ pour un ½ pensionnaire (déduction faite de l'aide financière de l'OPCO). • Dépenses « matériels et fournitures » : chaque apprenti doit posséder une tenue d'atelier et des chaussures de sécurité. • Dépenses « organisation administrative » : les frais de dossier s'élèvent à 38€. <p>Il n'y a pas de bourse pour les apprentis.</p>
<p>Responsable de l'action</p>	<p>TISSOT Marguerite : 02-54-23-42-03</p>
<p>Formateurs, animateurs et intervenants</p>	<p>TISSOT Marguerite : accueils et bilans, productions animales et biologie végétale. FAUSTINO Elodie : physique-chimie. PIEGU Gwenn-Aël : histoire-géographie, ESC et anglais. RABUSSEAU Camille : EPS, bio-humaine, français et SESG. GUILLON Jean-Denis : phytotechnie, agronomie et techniques végétales. FOURRIER Luc : mathématiques et informatique.</p>
<p>Suivi de l'action</p>	<p>Les apprentis émargent à chaque ½ journée de cours. Le contenu des cours est mentionné sur le cahier journalier présent en salle de cours.</p>
<p>Evaluation de l'action</p>	<p>Une évaluation de l'action (<i>satisfaction des participants</i>) et une autre sur le degré d'acquisition des compétences (<i>examens</i>) sont réalisés.</p> <p>Les apprentis passent les épreuves du diplôme CAPa « métiers de l'agriculture » en CCF et 1 épreuve terminale : activités réalisées en milieu professionnel.</p> <p>Evaluation de la prestation de formation « à chaud » : <i>à l'issue de la formation, un temps est réservé aux échanges à chaud suite à la formation (questionnaire).</i></p> <p><i>1 fois par an, les parents des apprentis sont conviés à une réunion individuelle pour faire le point.</i></p>
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<p><u>Poursuites d'études</u> : A l'issue de la formation, les apprentis peuvent poursuivre vers un bac pro (CGEA, agroéquipement, PA, PV) en 2 ou 3 ans en fonction des acquis du CAP ou en titre de Technicien Agricole en 2 ans ou CS (certificat de spécialisation) en 12 ou 18 mois.</p> <p><u>Débouchés</u> : Ouvrier / Ouvrière agricole polyvalent(e), de grandes cultures, polyculture élevage Ouvrier / Ouvrière serriste, agricole en maraîchage, horticulture, pépinière, champignonnière Ouvrier / Ouvrière agricole ou d'élevage en production porcine, caprine, ovine, avicole, cunicole, bovine, laitière Ouvrier / Ouvrière arboricole, viticole</p>
<p>Résultats de la formation</p>	<p>Taux d'obtention du diplôme 2022 : 100% Taux de poursuite d'études 2022 : 60% Taux d'insertion professionnelle 2022 : 40% Taux de rupture en cours de formation 2022 : 0% Taux de satisfaction global : 100% Autres taux disponibles sur le site : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr</p>